

# PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : [sdquimperle@gmail.com](mailto:sdquimperle@gmail.com) (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

**Maison paroissiale de Quimperlé** ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

**Maison paroissiale de Bannalec** ☎02 98 09 79 26

**Maison paroissiale de Scaër** ☎02 98 59 40 31

**Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer** ☎02 98 39 60 48

**Maison paroissiale de Clohars Carnoët** ☎02 98 71 56 76

**Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon** : ☎ en attente

**Accueil paroissial de Pont-Aven** : ☎02 98 06 00 11



**Week-end du 20 et 21 novembre :  
collecte nationale  
du Secours Catholique**



**Bulletin paroissial n° 568 du 14 au 20 novembre 2021**

## MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

<b>Samedi 20 novembre</b> <i>St Melaine</i>	Nizon	18h00
	Le Trévoux	
	Tréméven	
<b>Dimanche 21 novembre</b> <i>Le Christ Roi de l'Univers</i>	Quimperlé N-Dame	10h30
	Riec	
	Rédéné	
<b>Samedi 27 novembre</b> <i>St Brice</i>	Névez	18h00
	Locunolé	
	Mellac	
<b>Dimanche 28 novembre</b> <i>1<sup>er</sup> dimanche de l'Avent</i>	Quimperlé N-Dame	10h30
	Moëlan	
	Scaër	

## MESSES EN SEMAINE

<b>Mardi 16 novembre</b> <i>Ste Marguerite</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand
<b>Mercredi 17 novembre</b> <i>Ste Elisabeth de Hongrie</i>	18h00	Grande chapelle – Kerbertrand
<b>Jeudi 18 novembre</b> <i>St Maudez</i>	9h00	Riec
	18h00	Grande chapelle - Kerbertrand
<b>Vendredi 19 novembre</b> <i>St Tanguy</i>	9h00	Clohars
	9h00	Ste Croix
<b>Le Père Pierre-Yves est absent du 15 au 20 novembre inclus</b>		

**Permanences de confession** : les samedis 27 novembre et 11 décembre de 10h30 à 12h00, à la sacristie de l'abbatiale Ste Croix, Quimperlé

### Adoration du Saint Sacrement

Sacristie de l'église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 ;

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Eglise de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Eglise de Rédéné le vendredi de 15H à 16h30

### Prière du chapelet

Église de Clohars le mardi à 17h30 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 14h30 ;

Grande chapelle de Kerbertrand le jeudi à 17h30 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le lundi et le jeudi à 11h00.

**Mercredi 17 novembre** à 17h30 : Répétition des chants liturgiques à l'église de Riec ; vous êtes tous bienvenus !

**Samedi 20 novembre** de 10H à 11H30 à la maison paroissiale de Quimperlé, 6 rue Langor : rencontre d'éveil à la foi .

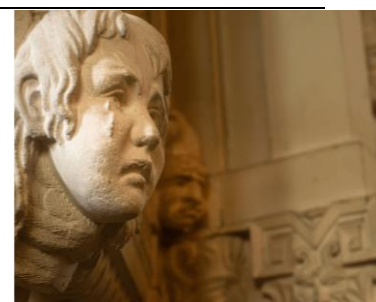
**MISSELS DES DIMANCHES 2022** : quelques exemplaires sont disponibles au prix de 9€ à l'accueil de la maison paroissiale de Quimperlé.

## Résolutions votées par les évêques de France en Assemblée plénière le 8 novembre 2021

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »

À l'écoute des personnes victimes d'abus et instruits par le rapport de la CIASE, les évêques de France ont voulu se mettre sous la Parole de Dieu qui les pousse à agir en prenant les mesures pour que l'Église accomplisse sa mission en fidélité à l'Évangile du Christ.

- MESURES GLOBALES** (le point 2 « MESURES PARTICULIÈRES » est à retrouver sur le site Internet de la paroisse)



- **Instance nationale**- Pour les personnes victimes de violences et d'agressions sexuelles, les évêques de France décident que l'INIA créée en mars 2021 devient l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (INIRR). Sa présidence est confiée à Mme Marie Derain de Vaucresson, juriste, cadre du ministère de la justice ancienne défenseure des enfants adjointe du défenseur des droits de 2011 à 2014, dont la mission commence dès à présent avec les moyens financiers nécessaires. (R27-31-32)[1]

- **Demande au Saint-Père.** Les évêques de France réunis en Assemblée demandent au Pape, de qui ils tiennent leur mission, d'envoyer une équipe de visiteurs afin d'évaluer cette mission en ce qui concerne la protection des mineurs et de donner, si nécessaire, les suites qui s'imposent à l'issue de leur visite.

#### - **Financement**

1.3.1 En vue d'indemniser les personnes victimes, les évêques de France s'engagent à abonder selon la nécessité le fonds SELAM en se dessaisissant de biens immobiliers et mobiliers de la CEF et des diocèses. (R33)

1.3.2 Un emprunt pourra être souscrit pour anticiper les besoins.

#### - **Synodalité**

1.4 Pour donner suite aux travaux de l'assemblée plénière avec les personnes victimes et les autres invités, les évêques de France constituent des groupes de travail composés de laïcs, diacres, prêtres, personnes consacrées, évêques. Des personnes victimes y seront associées. Ces groupes reçoivent une lettre de mission du Conseil Permanent avec un échéancier. Ils lui rendent compte de l'avancement de leurs travaux en vue de l'Assemblée plénière. L'ensemble des groupes est piloté par un coordinateur (homme ou femme) placé sous la responsabilité du Secrétaire Général de la Conférence des évêques. Il coordonne le suivi des recommandations de la CIASE et le travail des groupes synodaux. Un temps de réception global de ce travail aura lieu au printemps 2023 en collaboration avec les religieux/ses (CORREF) et l'ensemble des forces vives de l'Eglise en France. (R34)

#### **Les évêques décident la création des groupes de travail suivants :**

- Partage de bonnes pratiques devant des cas signalés
- Confession et accompagnement spirituel (R8,45)
- Accompagnement des prêtres mis en cause (R1)
- Discernement vocationnel et formation des futurs prêtres (R44)
- Accompagnement du ministère des évêques (R13,34)
- Accompagnement du ministère des prêtres (R35,44)
- Manière d'associer les fidèles laïcs aux travaux de la Conférence des évêques (R34,36)
- Analyse des causes des violences sexuelles au sein de l'Eglise (R2)
- Moyens de vigilance et de contrôle des associations de fidèles menant la vie commune et de tout groupe s'appuyant sur un charisme particulier. (R5)



#### **[1] R + nombre renvoie aux recommandations du rapport de la CIASE**

(...) Ô Dieu que nous osons appeler « notre Père », pardonne-nous. Refais nos cœurs. Inspire-nous comment aller vers celles et ceux meurtris et humiliés que nous avons négligés et abandonnés. Donne ta joie à celles et ceux à qui nous avons manqué, nous que tu as établis pour porter ta parole de grâce et qui avons failli.

Tu nous as appelés à enseigner, apprends-nous à écouter.

Tu nous as appelés à sanctifier, dépouille-nous de toute appropriation, que ta grâce nous maintienne en perpétuelle conversion ;

Tu nous as appelés à gouverner, purifie-nous de tout goût du pouvoir, libère-nous de toute peur, à commencer par celle de perdre.

Dieu de justice et de miséricorde, Dieu de vie et de paix, prends-nous en pitié, viens au secours de notre humanité.

*Temps pénitentiel sur le parvis de la basilique Notre-Dame du Rosaire à Lourdes, samedi 6 novembre, au cours de l'assemblée plénière des Evêques*